

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et aux contrats de syndic de copropriété (*rectificatif*)

NOR : JUSC2008164Z

Rectificatif au *Journal officiel* de la République française du 26 mars 2020, texte n° 5 :

Au deuxième alinéa de l'article 3, au premier alinéa de l'article 5, au premier alinéa de l'article 14 et au second alinéa de l'article 15, au lieu des mots : « au I de l'article 1^{er} », lire : « à l'article 1^{er} » ;

A l'article 8 : au début de la seconde phrase du premier alinéa, au lieu du pronom : « Elle », lire le pronom : « Il ».